

Réaction de Force ouvrière aux propos de la ministre du travail sur l'assurance chômage

Interrogée ce matin, la ministre du travail a explicité de manière particulièrement limpide les plans du gouvernement pour les demandeurs d'emploi. En effet, la présentation des motivations pour la réforme de l'assurance chômage conforte l'analyse qu'avait faite Force ouvrière : il s'agit bien de diminuer les droits afin de contraindre les demandeurs d'emploi à reprendre n'importe quel emploi, à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions.

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

✉ mbeaugas@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.07

Si l'assurance chômage, ce n'est pas un métier, la précarité ne peut pas non plus être un métier. Une telle logique conduit à exonérer, tant le gouvernement que les employeurs, à devoir faire en sorte d'améliorer la qualité des emplois et leurs rémunérations ainsi que l'accès aux formations requises.

Dans cette logique de multiplication des emplois atypiques, mal rémunérés, à temps souvent partiel, voire très partiel, ce n'est pas un emploi mais plusieurs que devront reprendre les demandeurs d'emploi. En outre, avec la réforme à venir, les demandeurs d'emploi ne pourront plus cumuler l'indemnisation et la reprise d'un emploi. Ainsi, les 700 000 offres d'emploi évoquées par la ministre paraissent bien dérisoires, en regard des 6,5 millions de personnes toujours inscrites à Pôle emploi, indemnisés ou non.

Les nouvelles règles de calcul de l'indemnisation chômage prévue pour le 1er avril 2020 plongeront de nombreux demandeurs d'emploi dans la pauvreté, alors même que ce taux a déjà augmenté très rapidement en 2018.

Force Ouvrière rappelle son opposition à une réforme particulièrement injuste et inutile.

FO réaffirme que la réponse passe par des politiques économiques qui garantissent des emplois pérennes et de qualités avec des salaires décents, de l'entrée dans la vie active à la retraite.

Paris, le 22 octobre 2019